

## V.

On voit que, tout en nous mettant en dehors des luttes de parti, nous savons en reconnaître l'utilité et en faire excuser les excès. La plupart des journaux français de la Province, obéissant à l'impulsion de différents membres du parlement, se sont jetés avec ardeur dans la mêlée. Bien que nous ne soyons que spectateur ou, si l'on veut, arbitre impartial, nous respectons infiniment les belligérants et nous ne pouvons nous empêcher de battre des mains toutes les fois qu'un lutteur quelconque porte un grand coup. Du haut de notre perchoir de Rapporteur nous crierons aux uns et aux autres : "Chacun pour son drapeau et que Dieu fasse triompher la bonne cause !"

Tout Canadien qui lit appartient à un parti politique et reçoit un journal, organe de ce parti ; mais à côté de cette feuille dont chaque article le passionne et lui fait partager toutes ses haines et ses sympathies, il ne sera pas fâché, sans doute, de voir un journal impartial qui lui montrât les scènes parlementaires, non point comme elles auraient dû se passer, dans son opinion, mais en réalité comme elles se seront passées. C'est ce que fera le *Journal des Débats*. Quo la tempête gronde dans le coin Nord-Ouest de la Chambre ou que la phalange rousse frémissse et trépigne sur les hauteurs Sud-Orientales, notre Rapporteur n'ayant aucun intérêt qui le pousse à se réjouir parmi les vainqueurs ou à pleurer en compagnie des vaincus, s'occupera avec calme de compter les morts des deux camps et de mentionner les actes d'héroïsme qu'il aura remarqués de part et d'autre. Et s'il s'anime jamais lui-même aux cris des combattants, c'est que les intérêts de la race française seront menacés ou l'assaut, livré à la caisse publique. La caisse canadienne est tellement pillée et la race française, si souvent dupée qu'il y a vraiment de la chevalerie à oser défendre l'une ou l'autre. Aussi promettons-nous toutes nos sympathies à ceux des députés qui combattront pour des causes si désespérées.

## VI.

Que la session prochaine abondera en luttes intéressantes, c'est ce dont on ne peut point douter après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur les différents partis qui se disputent le pouvoir. Ce sont d'abord une soixantaine de députés qui se présentent pour la première fois et dont les électeurs respectifs n'attendent pas sans angoisses les débuts parlementaires ; arrivent ensuite une trentaine de candidats, vaincus aux élections dernières et qui, semblables à Rachel, ne veulent pas être consolés *quia non sunt*, parce qu'ils ne sont pas représentants ; ceux-là vont faire le plus grand bruit et donner à la Chambre le plus de besogne. À part ces deux catégories d'hommes publics, les sujets d'intérêt ne nous manqueront pas cette année. N'aurons-nous pas l'élection du Parleur ou Président de la Chambre et les discours sur l'adresse ? Il faut avouer, sans que nous voulions rien préjuger, que jamais ministère canadien n'a affronté les foudres de l'opposition dans des conditions aussi défavorables que celui-ci. De tous les hommes qui s'asséyaient l'an dernier sur "les bancs du trésor", il n'en reste plus que trois cette année pour diriger l'armée ministérielle. MM. Cauchon, Lemieux, D. Ross, Taché et Terrill sont rentrés aujourd'hui dans les rangs des simples soldats et MM. Cayley, J. Morrison et Spence sont restés sur le carreau électoral, pour faire place à MM. Alleyn, Belleau, Loranger, J. Rose, J. Ross, Sicotte et S. Smith. La Chambre ratifiera-t-elle ces changements et ne verra-t-elle pas surtout sans jalousie trois ministres réfugiés dans le Conseil Législatif ? M. McDougall cédera-t-il son comté de Renfrew à M. Cayley qui reste Inspecteur-Général, quoiqu'il ne soit plus représentant, ou bien attendra-t-on, comme dans le cas de M. Vankoughnet, les élections des conseillers législatifs, qui doivent avoir lieu l'automne prochain, afin de le faire élire soit dans la Division de Tecumseth composée exactement des deux comtés de Huron et de Bruce dont il était naguères le député, soit dans celle de Catarqui qui se compose de Kingston et des comtés de Frontenac et d'Addington, et où ses amis le Procureur-Général et le Solliciteur-Général sont tout puissants ?

À propos de cette élection, le ministère consentira-t-il enfin, ne fût-ce que pour faire honneur à la promesse personnelle de M. Alleyn, à réformer notre système électoral, en introduisant dans le pays l'enregistrement des votes et le vote au scrutin ?

Après ces questions purement politiques, viendront en foule les questions pratiques : l'affaire interminable du Grand-Tronc ; — l'arrivée au pouvoir de MM. J. Rose et John Ross qui sont, dit-on, tout dévoués à cette puissante compagnie ; — les demandes incessantes de cette dernière ; — les récriminations des députés de l'arrondissement de Québec où les travaux promis par la Compagnie ont été commencés à peine ; — le projet du chemin de fer du Nord, qui avec son apanage de cinq millions d'acres de terre dans les deux vallées de l'Outaouais et du Saint-Maurice, ne paraît pas être en meilleure voie d'exécution ; — le choix d'une capitale ; — la loi sur l'usure, que certaines personnes croient indispensable après la dernière crise financière ; — la trop chère Commission Seigneuriale ; — la fantastique Commission chargée de la codification de nos lois ; — la réforme judiciaire de M. Cartier et tant d'autres questions d'un intérêt plus ou moins immédiat !

## VII.

Non seulement, le *Journal des Débats* racontera tous les travaux du parlement pendant la session prochaine, mais il donnera aussi l'analyse des bills propres à intéresser les lecteurs français, et il tâchera de dévoiler